



LE CONSEIL DE POLICE DE LA ZONE DES ARCHES

PUBLICATION OFFICIELLE

A V I S

Le Collège de Police a l'honneur de vous informer, qu'en séance de ce vingt-cinq novembre deux mille vingt-cinq, le Conseil de la Zone de Police des Arches (ANDENNE, ASSESSE, FERNELMONT, GESVES et OHEY) a pris les décisions suivantes :

EN SEANCE PUBLIQUE

I. Fonctionnement

- Démission de Madame H.H. – Conseillère de police et prestation de serment de Monsieur C.B.

II. Divers

- Approbation du procès-verbal du 29 aout 2025

III. Personnel

- Suppression des points APE

A HUIS CLOS

I. Personnel

- Mobilité V/2025 – ouverture de 2 places vacantes d'INP – Département Intervention
- Renouvellement de mandat du Chef de Corps – Rapport synoptique – Prise d'acte

ANDENNE, le vingt-cinq novembre deux mille vingt-cinq


Jean-Michel TUBETTI

Chef de Corps

PAR LE COLLEGE DE POLICE,




Vincent SAMPAOLI

Président du Collège de Police